



OFFRE D'EMPLOI

Directrice ou directeur du Service des finances Poste permanent

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

Sommaire des responsabilités Sous l'autorité de la directrice générale et greffière-trésorière, le titulaire du poste assure la gestion du Service des finances de la Municipalité.

Principales tâches et responsabilité

- Planifie, dirige et contrôle les ressources, les activités et les dépenses de son service et celles de la Municipalité;
- Effectue le contrôle des achats et supervise les démarches d'approvisionnement au niveau des biens et des services;
- Prépare le budget annuel et le plan triennal d'immobilisations;
- Prépare les rapports financiers et collabore avec les vérificateurs pour l'audit annuel;
- Contrôle la gestion des revenus et des dépenses en fonction du budget annuel adopté par le conseil;
- Supervise la gestion des comptes de taxes, des droits de mutation et des différentes tarifications;
- Conseille la direction générale et travaille en étroite collaboration avec les directeurs municipaux;
- Supervise et évalue le personnel de son service ;
- Prépare certaines demandes de subvention et assure la reddition de compte requise;
- Soumet aux membres du conseil municipal l'état des activités de fonctionnement sur une base trimestrielle;
- Assure le contrôle des activités courantes (conciliation bancaire, fin de mois, etc.);
- Produit les rapports financiers exigés en vertu de la réglementation applicable (financement permanent des règlements d'emprunt, règlement annuel de taxation, bilan des réserves des fonds spéciaux, etc.);

Exigences du poste

- Formation universitaire en comptabilité ou toute autre formation pertinente;
- Être membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (un atout);
- Expérience en comptabilité municipale (un atout). Un perfectionnement en comptabilité municipale sera offert au besoin ;
- Être familier avec l'environnement informatique Windows, la suite Office et avec le logiciel AccèsCité Finances (PG);
- Autonomie, discrétion, professionnalisme et capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Aptitude à la résolution de problèmes et à la prise de décisions;
- Habileté à établir de bonnes relations interpersonnelles et capacité à travailler en équipe.

Conditions de travail

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux : assurance collective, régime de retraite, activités sociales, programme d'incitation à la mise en forme, programme de formation individuelle, politique de télétravail, etc.

La rémunération est basée sur une échelle de 67 000 \$ à 82 000 \$, et elle sera établie en fonction de la formation académique, de l'expérience et des compétences. Toute personne intéressée et possédant les qualifications requises peut soumettre son curriculum vitae par courriel à gstamour@val-morin.ca, avant le 1er décembre 2022.

Note : seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.